



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2555

Texte de la question

CONTRAT PREMIÈRE EMBAUCHE

M. le président. La parole est à M. Marc-Philippe Daubresse, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Marc-Philippe Daubresse. Monsieur le Premier ministre, la semaine dernière, un grand quotidien de ma région commentait en ces termes les manifestations contre les CPE : " Qu'importe les contrats, pourvu qu'ils bossent ! " Pourtant, à Lille, 400 personnes occupent une université de 20 000 étudiants. Or, lorsque chacun d'entre nous dialogue avec les jeunes - nous l'avons fait beaucoup au cours de ces derniers jours -, ceux-ci nous disent : " Cela fait des années que l'on ne nous a rien proposé d'autre que des contrats à durée déterminée. Nous attendons, nous espérons autre chose. "

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Très bien !

M. Marc-Philippe Daubresse. Quand les jeunes au chômage trouvent un emploi, comme vient de l'indiquer M. Larcher, il s'agit dans 70 % des cas de contrats à durée déterminée, qui ne procurent pas d'accès au crédit et au logement.

Beaucoup de jeunes pensent avec résignation que, à gauche comme à droite, on a tout essayé et que l'on a tous échoué. Il n'en est rien ! Si la gauche brille par la vacuité de ses propositions, dont la dernière en date est une allocation d'autonomie évanescence, qui n'a même pas été évaluée financièrement, ...

M. Francis Delattre. Du vent !

M. Marc-Philippe Daubresse. ...le Gouvernement a, pour sa part, proposé un contrat à durée indéterminée qui allie plus de souplesse pour l'entreprise et plus de sécurité pour le salarié. Il est donc temps de répondre à tous ceux, qui depuis plusieurs jours, mènent une campagne de désinformation sur le CPE et ne proposent rien d'autre que des solutions de précarité. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Que pouvez-vous dire aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, aux jeunes qui nous regardent et attendent avec espoir qu'on leur redonne les moyens de travailler pour réussir ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Dominique de Villepin, *Premier ministre*. Monsieur Daubresse, je respecte les inquiétudes et les peurs qui s'expriment dans notre pays.

M. Jean Glavany. Et elles sont de plus en plus nombreuses !

M. le Premier ministre. J'entends les aspirations de chacun à un travail, à la dignité, au respect. Et je mesure les difficultés auxquelles sont confrontés trop de jeunes dans notre pays.

Cela fait vingt ans qu'on les prend pour la variable d'ajustement du marché du travail en France. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Cela fait vingt ans qu'ils sont les premiers à supporter les conséquences du chômage de masse dans notre pays.

Cela fait vingt ans qu'on les met à l'écart de l'avenir !

M. Jean Glavany. C'est ce que vous faites !

M. le Premier ministre. Face à cette réalité, nous avons le choix. On peut continuer de fermer les yeux sur les

inégalités.

M. Jean Glavany. C'est ce que vous faites !

M. le Premier ministre. C'est faire une injustice aux jeunes. C'est insulter l'avenir de notre pays.

M. Jean Glavany. C'est encore ce que vous faites !

M. le Premier ministre. On peut entretenir les Français dans l'illusion et dans le conservatisme.

M. Jean Glavany. C'est toujours ce que vous faites !

M. le Premier ministre. Du côté de l'opposition, je n'entends aucune proposition nouvelle. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Mme Martine David. C'est toujours la même chanson !

M. le Premier ministre. Vous vous enfermez encore et toujours dans la même logique d'assistance, qui ne relève pas le défi principal : faciliter l'accès à l'emploi. Comment sortir de l'assistance ? Personne dans votre camp ne le dit et personne ne le sait. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Mme Martine David. Avec vous, c'est toujours la même rengaine !

M. le Premier ministre. Il faut, nous le savons tous, des solutions nouvelles. C'est pour cela que le Gouvernement met en place le contrat première embauche, qui est un véritable contrat anti-précarité. Il a trois atouts.

Premièrement, il donne une expérience. Et la première expérience professionnelle - tous les jeunes le savent -, c'est la clef de l'emploi.

Deuxièmement, il permet une insertion directe dans l'emploi pour les jeunes qui, aujourd'hui, sont éloignés du marché de l'emploi, pour ceux qui ne répondent pas aux attentes des employeurs, pour ceux qui n'ont pas les diplômes et les qualifications nécessaires. C'est une chance nouvelle de pouvoir s'insérer dans le marché du travail.

Troisièmement, ce contrat première embauche ouvre droit à une formation dès le premier mois. Il n'y a rien de plus essentiel aujourd'hui que la formation pour évoluer dans son parcours professionnel.

L'enjeu, c'est la place que nous sommes capables d'offrir à chacun. C'est notre capacité à gagner ensemble la bataille pour l'emploi. Le texte sur l'égalité des chances vient d'être adopté par le Sénat, au terme d'un débat approfondi de plus de 90 heures, qui a permis l'adoption de 132 amendements et que je tiens à saluer. Au total, entre l'Assemblée nationale et le Sénat, plus de 135 heures auront permis d'aller au fond de ce débat.

Le contrat première embauche est un outil. Mais il faut rappeler que ce n'est pas le seul. Il se situe dans le cadre d'un véritable parcours d'embauche pour les jeunes, que nous mettons en place.

Le service public de l'orientation permettra à chacun de choisir sa voie en connaissance de cause. Tous ceux qui s'engagent tôt dans l'apprentissage auront le droit à un an de formation, dès le mois de septembre.

M. Jean Glavany. Cessez d'être sourd !

M. le Premier ministre. Nous allons ouvrir davantage de postes en alternance, qui sont une vraie garantie pour l'emploi.

Les stages - et c'est une première - seront encadrés, leur rémunération rendue obligatoire et ils seront insérés dans un cursus professionnel et universitaire. Ce parcours - je le dis devant la représentation nationale -, je suis prêt à l'enrichir de toutes propositions nouvelles dans le cadre de la nouvelle étape qui s'ouvre pour l'emploi.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Jean-Louis Borloo et Gérard Larcher ouvriront une large concertation dès la semaine prochaine. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Le moment venu, comme pour le contrat nouvelles embauches, le contrat première embauche fera l'objet d'une évaluation approfondie - nous nous y sommes engagés avec les partenaires sociaux. Cette évaluation sera présentée au Parlement.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Ce n'est pas sérieux !

M. le Premier ministre. Aujourd'hui, le véritable défi est d'apporter des réponses concrètes aux difficultés des Français et en particulier aux plus jeunes d'entre nous.

M. Maxime Gremetz. Il ne comprend rien !

M. le Premier ministre. Je veux le faire en partant de la réalité quotidienne, la réalité de notre pays, ...

M. Jean Glavany. Vous ne la voyez pas !

M. le Premier ministre. ...mais aussi la réalité de nos voisins européens et la réalité internationale.

Cette réalité exige que nous soyons capables de faire des choix courageux, responsables, afin de conserver un équilibre entre liberté et protection. Liberté de trouver un emploi rapidement. Liberté de construire sa vie professionnelle, liberté d'entreprendre, liberté de rassembler nos forces pour être mieux armés dans la compétition économique internationale.

M. Maxime Gremetz. Baratin !

M. le Premier ministre. Mais aussi protection contre les aléas de la vie. Protection contre les inégalités, grâce à des services publics efficaces et modernes. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Protection contre le risque du chômage, grâce aux nouveaux instruments que nous mettons en place.

M. Maxime Gremetz. Liberté d'être licenciés à tout moment !

M. le Premier ministre. Protection contre les risques sanitaires, grâce à nos dispositifs de veille et d'accompagnement.

Cette France-là n'est pas un rêve. C'est celle que nous construisons ensemble avec le Gouvernement, avec la majorité, avec tous les Français, jour après jour, à force de lucidité et de justice. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Marc-Philippe Daubresse](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2555

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 mars 2006